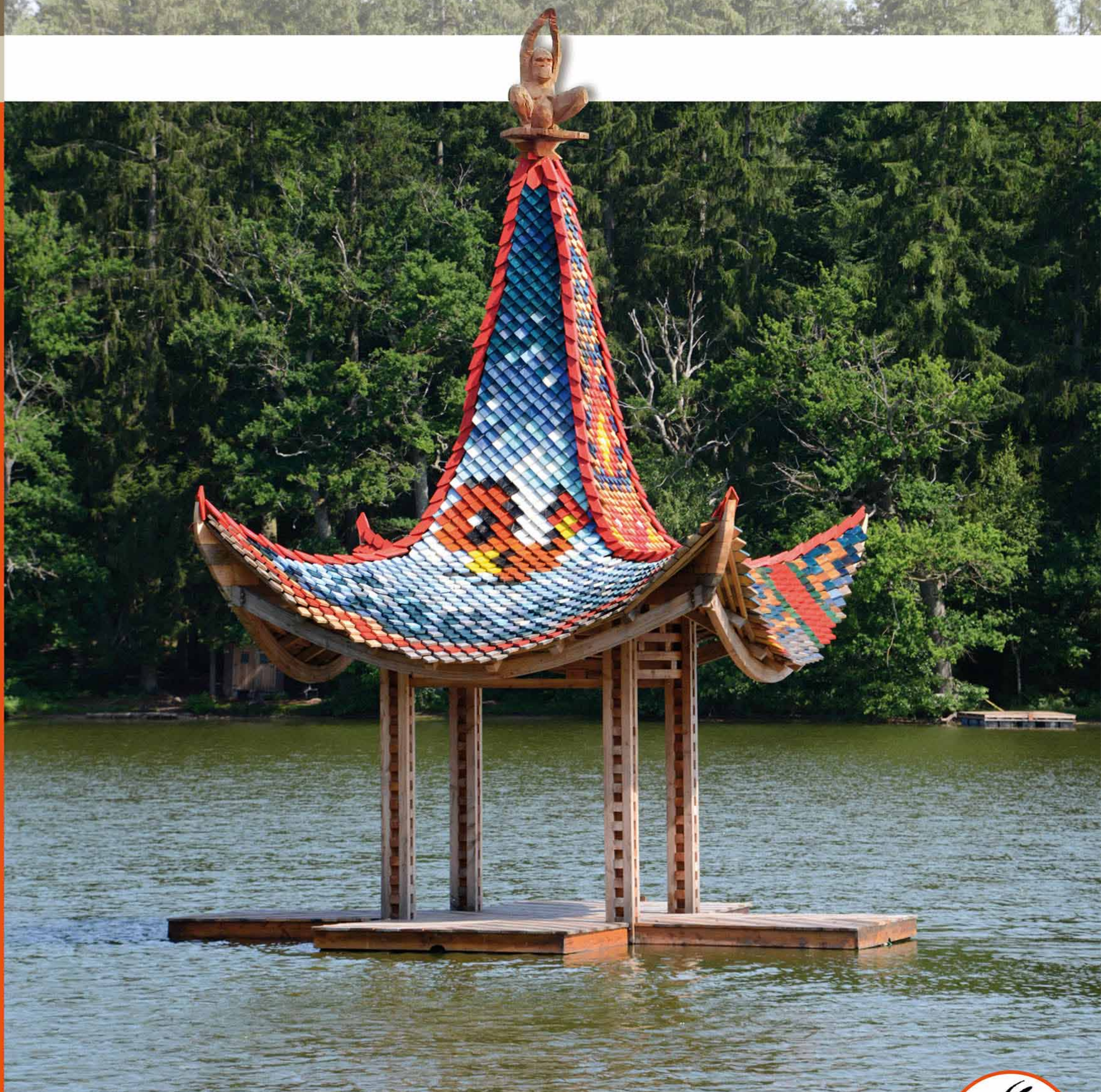


VIVRE À LA CLAYETTE



2017 : LA CLAYETTE EXOTIQUE !



Les travaux en 2017	3
Déménagement temporaire de la mairie	3
Nouveaux horaires de la déchetterie	3
Budget	4 - 5
La vie des écoles	6
Concours «J'aime écrire 2017»	7
Cartes d'identité	8
L'accueil des touristes à La Clayette	9
À l'espace Sainte Avoye	10 - 11
Les Brèves de La Clayette	12
Présentation saison culturelle	14
Les jeudis en fête	15
Fest'y parc	16
OPAH	17
Bibliothèque Quartier Livres	18 - 19
Agenda de l'été	20



Le mot du maire



Après une campagne électorale hors norme, Emmanuel Macron est le nouveau président de la République. Le débat a souvent été centré sur la place de la France dans l'Europe et dans le monde. Aujourd'hui, la réponse est claire : malgré les difficultés, la place de la France est dans l'Europe.

Localement, les membres successifs du Comité de Jumelage ont cru à l'Europe unie. Cette année, nous fêtons les quarante ans d'échange avec Göllheim en Allemagne, après avoir fêté, l'an dernier, les vingt-cinq ans de jumelage avec Marano-Equo en Italie. Je remercie les nouveaux membres qui ont pris la relève à la tête du Comité et tous ceux qui l'ont animé durant ces quarante ans.

Les festivités d'anniversaire auront lieu début juin à Göllheim.

En avril, le budget 2017 a été voté. La fermeture des entreprises sur notre commune, ces dernières années, et la baisse des dotations ne sont pas sans incidence sur nos comptes.

Le budget consacré à l'investissement est moins important que dans les mandats précédents. Il faut donc faire des choix parmi les projets envisagés.

Depuis le mois de mars, la délivrance des cartes d'identité représente une nouvelle charge non négligeable pour les agents de la Mairie. La dotation de l'État pour ce service ne couvre pas les frais de fonctionnement générés. Pour une question de délai d'obtention, les habitants des départements voisins viennent faire leur demande à La Clayette ; on peut voir là un pôle d'attraction pour de nouveaux consommateurs dans notre ville.

La première tranche de rénovation de l'éclairage public est lancée et conduira, à terme, à des économies d'énergie.

Les travaux d'accessibilité de la Mairie vont commencer en juin et pendant la durée du chantier (environ six mois), tous les services seront déplacés dans les appartements au-dessus de la perception. Un mot sur la nouvelle Communauté de Communes en place depuis le premier janvier.

La fusion des Communautés de Communes « Sud Brionnais » et « Pays Clayettois » a donné naissance à la Communauté de Communes « La Clayette-Chauffailles-en-Brionnais ». L'économie est une des compétences importantes exercées par la CC. Un travail est en cours pour promouvoir nos zones d'activité et séduire des entrepreneurs. Les atouts de notre territoire existent, il faut les mettre en avant.

Les travaux de rénovation de la ligne SNCF Paray-Lozanne qui vont s'étaler de fin mai à mi-décembre représentent un atout supplémentaire. Ils permettront de réduire le temps de trajet La Clayette-Lyon de 1h35 actuellement à 1h15 après travaux. Des usagers de ces trains ont fait le choix d'habiter chez nous et de travailler à Lyon. D'autres seront peut-être séduits par cette possibilité.

Daniel LAROCHE
Maire de La Clayette

LES TRAVAUX en 2017

Prudence financière et logique d'économie, cette année, pour les travaux.

La Ville n'en reste pas moins attentive à la qualité de vie des Clayettoises et des Clayettois, avec, à son programme, des améliorations au niveau de la voirie, des infrastructures et de l'accessibilité.

ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de l'accessibilité, l'accès à la salle des mariages de la mairie sera mis aux normes par l'installation d'un ascenseur. Cette action est la première d'un programme pluriannuel qui devra être réalisé dans les neuf ans qui viennent.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cette année sera celle de la réalisation de la première tranche de remplacement de l'éclairage public. Suite à un diagnostic effectué par EDF, qui a conclu à un éclairage obsolète et énergivore, la totalité des luminaires sera remplacée dans le cadre d'un marché conclu avec le SYDESL (syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire). Les nouveaux luminaires seront à LED. Le retour sur investissement représentera une baisse de la consommation de l'ordre de 50% et une réduction sensible du coût des abonnements. Ce programme sera réalisé sur une durée de quatre ans.



Crédit photo : Madeleine JAMBON / Le JSL

VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

Voici les travaux programmés pour cette année :

- Réalisation de la troisième tranche de réfection des trottoirs de la rue Lamartine.
- Réfection de la chaussée de la rue du 8 mai 1945.
- Réfection du rond-point de Bourgogne.
- Réfection du toit d'un pignon de la mairie.
- Renforcement d'un mur de soutènement pour le parking du commerce.
- Réfection du collecteur n° 10 des captages des sources de La Faux.

Comme tous les ans, les travaux de voirie se feront en dehors de la période estivale des mois de juillet et août. Nous vous remercions de votre compréhension pour les quelques désagréments que ces travaux pourront causer.

*Chers Clayettoises et Clayettois,
je vous souhaite d'excellentes
vacances avec beaucoup de soleil.*

Jean-Louis BAILLY
Adjoint au maire chargé des travaux



DÉMÉNAGEMENT TEMPORAIRE DE LA MAIRIE à compter du 6 juin 2017

Pour permettre la mise en œuvre des travaux d'accessibilité des locaux de la mairie, les services administratifs sont déplacés dans le bâtiment du Centre administratif (au-dessus du Trésor public), dans deux appartements communaux, depuis le 6 juin 2017. L'accès se fait de plain-pied, côté terrasse du Centre administratif. Les horaires d'ouverture au public restent les mêmes. Les permanences des différents services seront communiquées dans la presse et par le panneau lumineux. Le Conseil se réunira dans la salle de réunion du Centre administratif. C'est également là que se célébreront les mariages.



DÉCHETTERIE nouveaux horaires

La déchetterie intercommunale de La Clayette a de nouveaux horaires depuis le 3 mai 2017.

À noter : Une plate-forme « déchets verts » est à votre disposition, aux mêmes jours et heures d'ouverture.

- LUNDI.....de 13h30 à 17h30
- MERCREDI.....de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- VENDREDI.....de 13h30 à 17h30
- SAMEDI.....de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30



PARLONS PEU, PARLONS BUDGET !

Comme chaque début d'année, le conseil municipal a adopté son budget prévisionnel pour l'année à venir. L'occasion de revenir sur les grandes lignes de cet exercice.

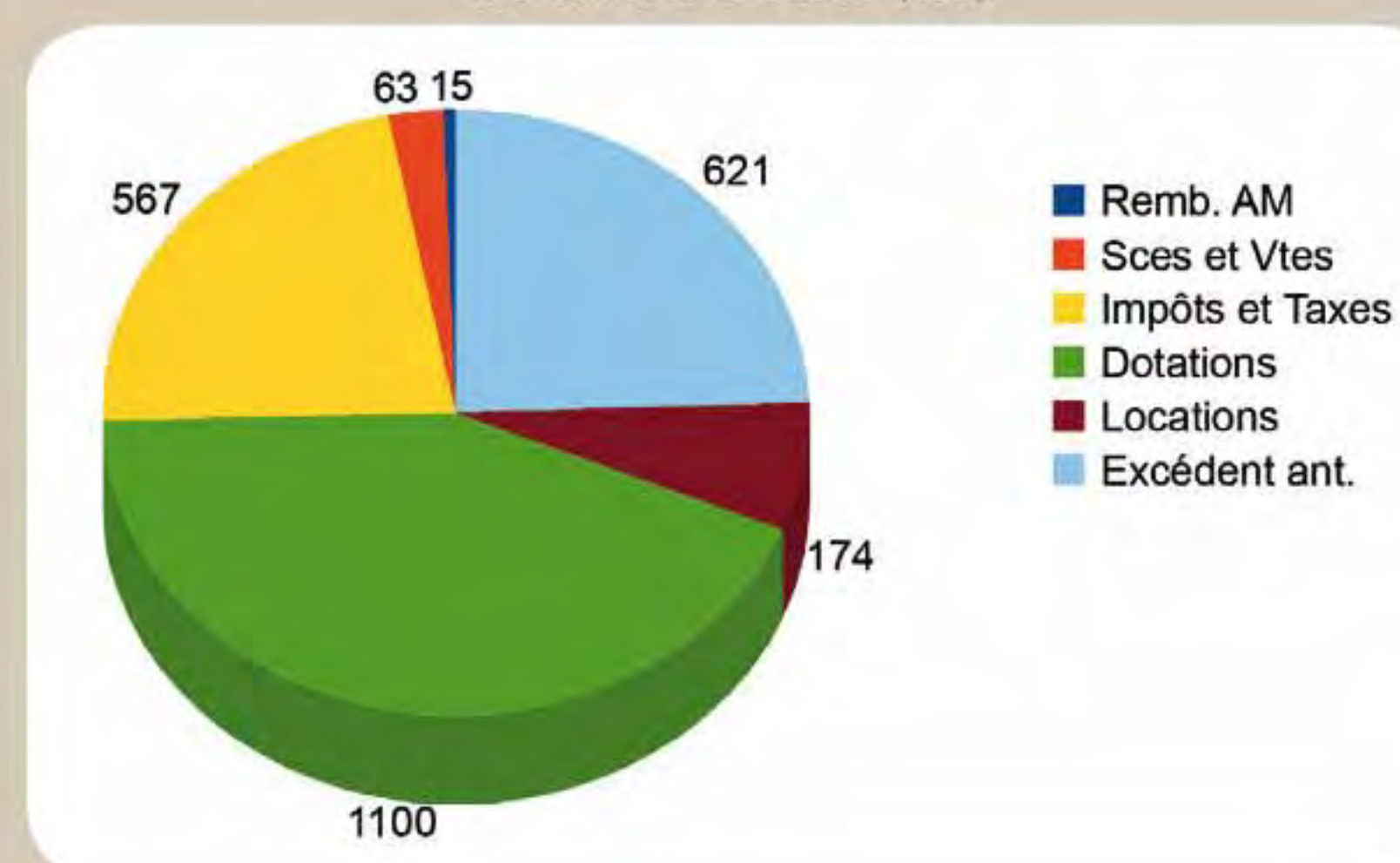
Le budget 2017 s'établit à 2 540 k€, avec un virement à l'investissement de 685 k€.

Les recettes de fonctionnement se décomposent comme suit :

- Remboursements sur rémunérations (arrêts maladie) 15 k€ ;
- Produits des services du domaine et ventes diverses 63 k€ ;
- Impôts et taxes 567 k€, en net recul par rapport à 2016 où ils s'élevaient à 833 k€ (suite à des transferts de taxes avec la nouvelle Communauté de Communes fusionnée => voir encadré) ;
- Diverses dotations État Région et Communauté de Communes s'élèveront à 1 100 k€ (contre 851 k€ en 2016 ; on retrouve là la compensation des taxes collectées par la CC et restituées sous forme d'attributions de compensation) ;
- Revenus des immeubles (logements et salles communales) 174 k€.

L'excédent antérieur reporté, à hauteur de 621 k€, complète ce budget.

Recettes Fonctionnement
en milliers d'euros (K€)



Pour les dépenses, on retrouve :

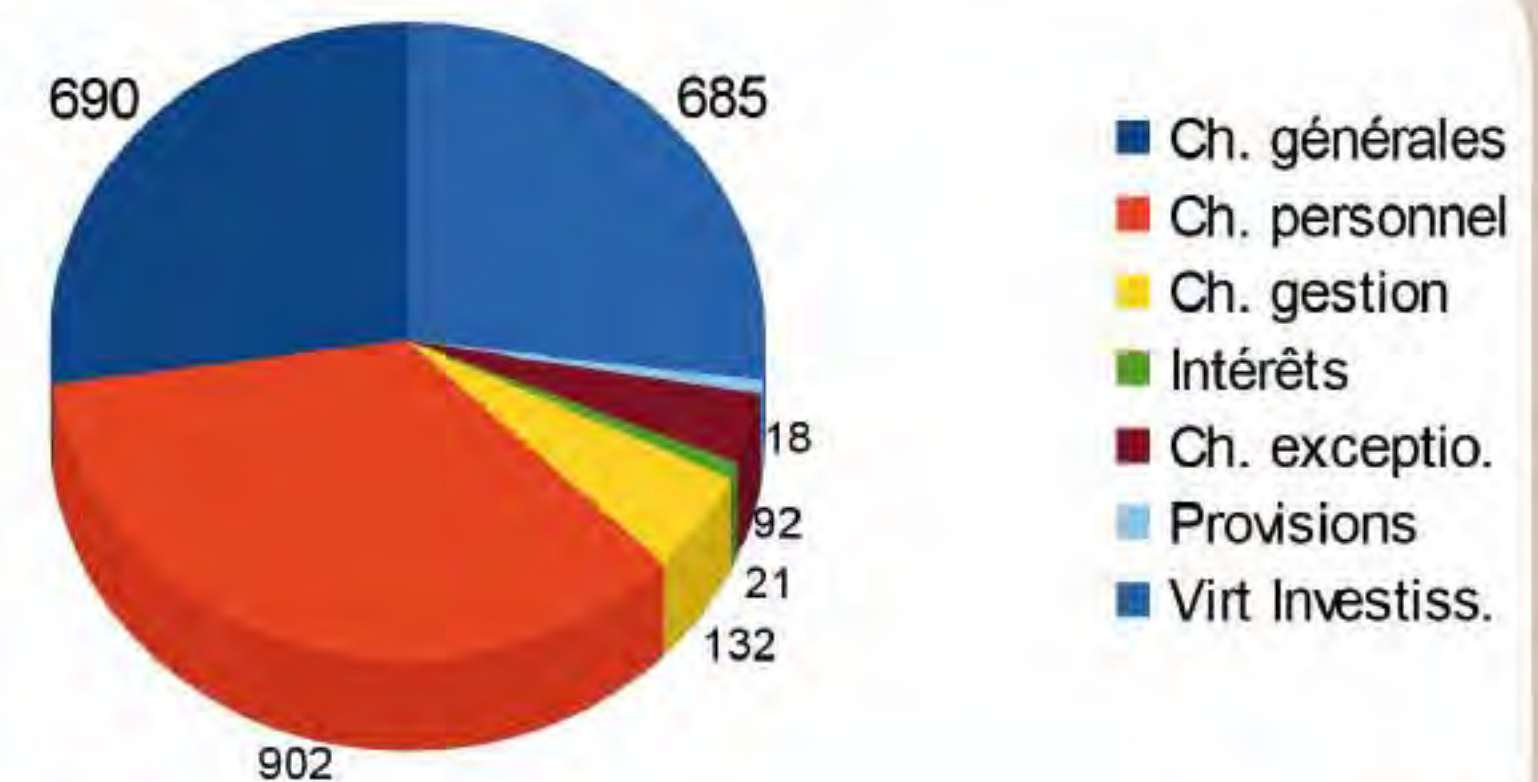
- Les charges générales pour 690 k€ environ (montant sensiblement le même qu'en 2016).
- Les charges de personnel restent stables à 902 k€ (pour 891 k€ en 2016). Ce poste ne baisse pas car des services supplémentaires apparaissent encore.

Par exemple : La Clayette reste la seule commune des 29 de la nouvelle CC à réaliser la délivrance des cartes d'identité. C'est une chance d'être équipé de la machine qui permet à nos administrés de bénéficier de ce service sans avoir à se déplacer ; mais en contrepartie, cela génère des frais supplémentaires.

- Les charges de gestion courante, elles, baissent énormément à 132 k€ (contre 169 k€ en 2016).
- Les intérêts de l'emprunt École Maternelle / Bibliothèque baissent à 20,6 k€ par rapport à 22 k€ en 2016, soit une baisse de 6,4 %.
- Enfin une charge exceptionnelle de 91,7 k€ correspond au solde des investissements et du déficit reporté du budget camping.

Quelques provisions (environ 18,7 k€) complètent le budget fonctionnement pour l'établir globalement à 1 855 k€, auquel on ajoute le virement à l'investissement de 685 k€, qui équilibre le budget général à 2 540 k€.

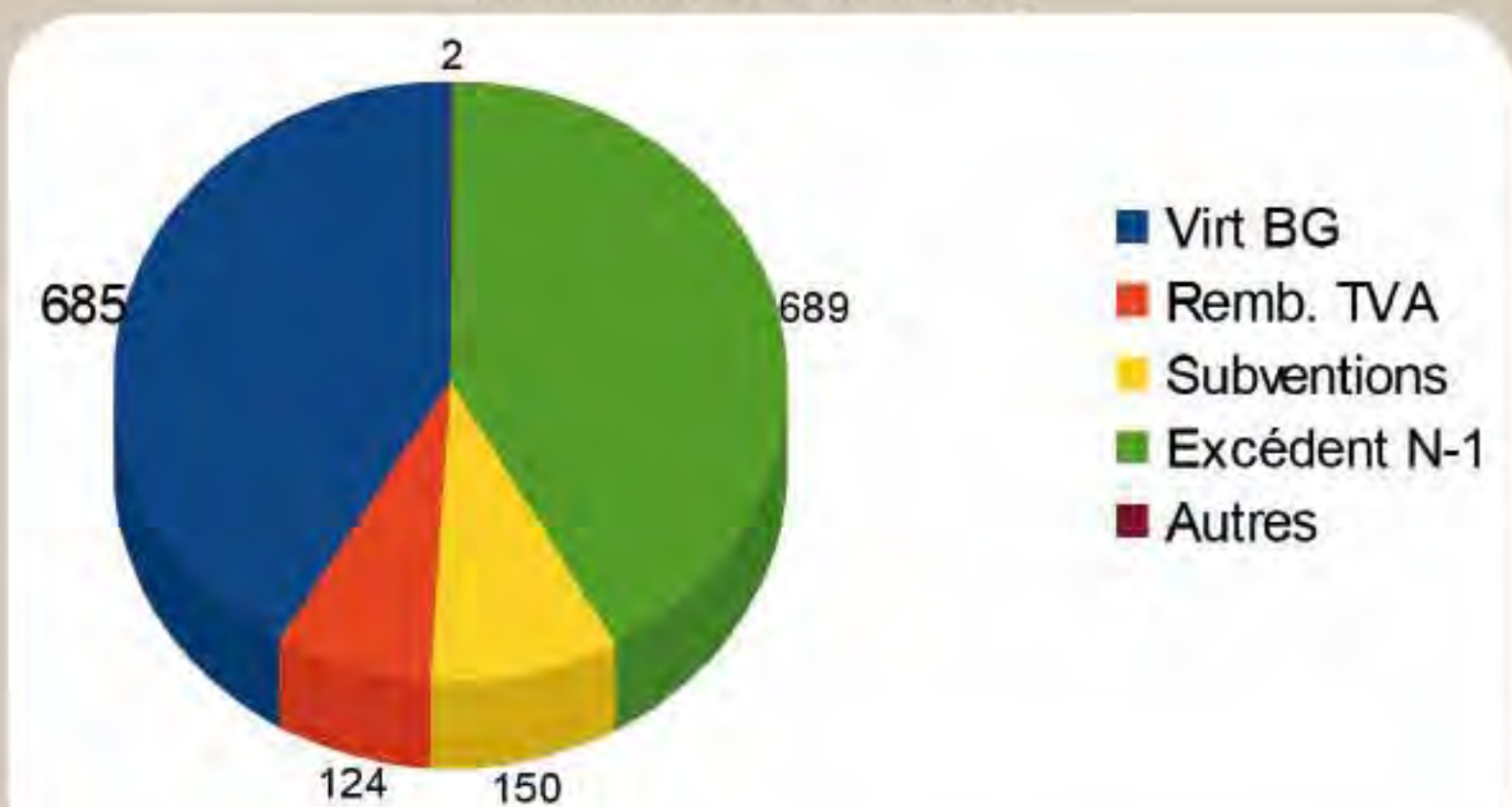
Dépenses Fonctionnement
en milliers d'euros (K€)



Pour ce qui est de l'investissement, on retrouve en recettes :

- Le virement du budget général pour 685 k€
- Le remboursement de TVA pour 124 k€
- Les subventions État / Région (ou Europe) / Département pour 150 k€
- L'excédent de fonctionnement capitalisé pour 689 k€
- Autres ventes pour 2 k€

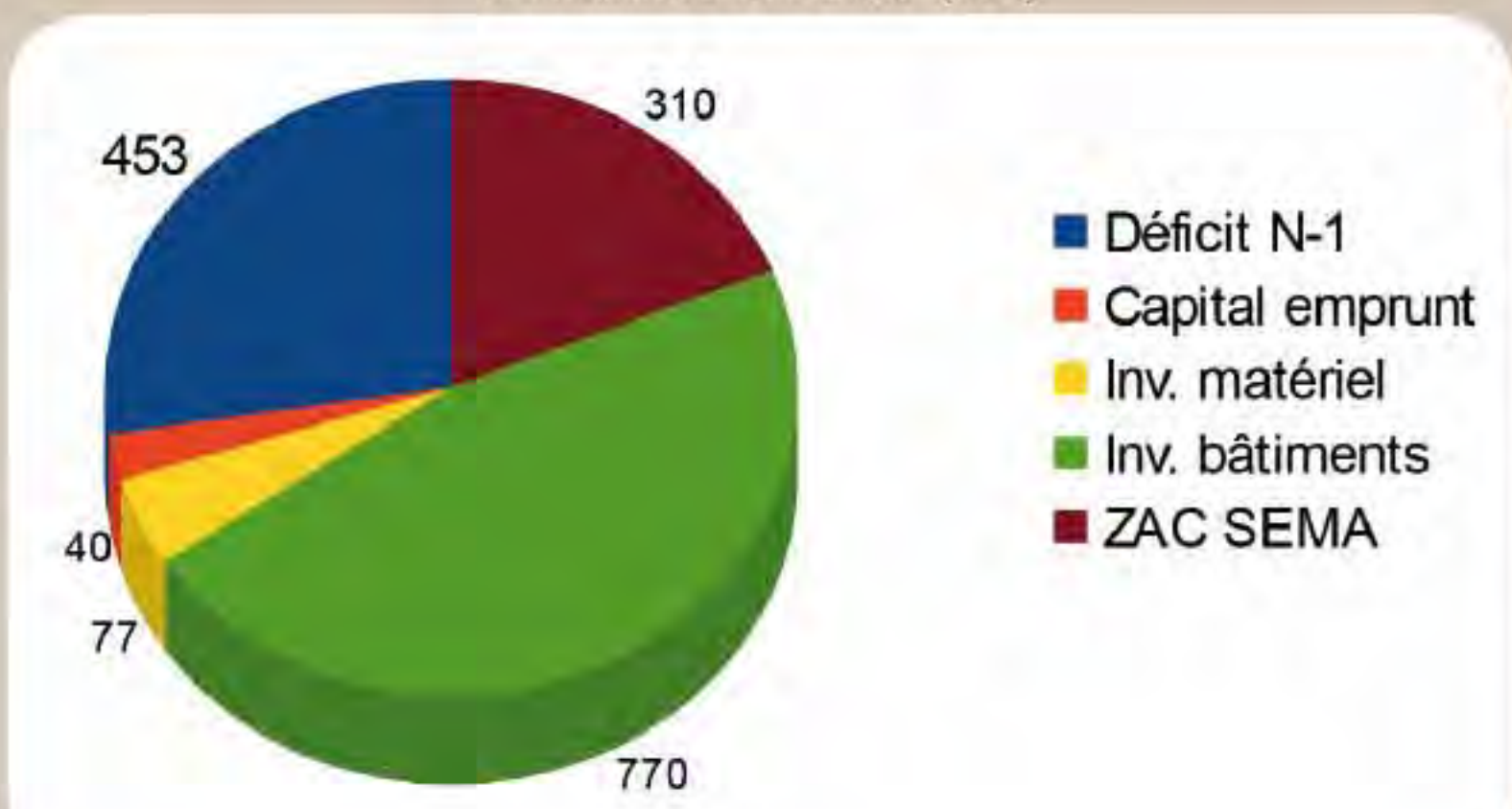
Recettes Investissement
en milliers d'euros (K€)



En dépenses d'investissement, il y a :

- Le déficit reporté pour 453 k€
- Le remboursement du capital emprunt pour 40 k€
- L'investissement en matériel et véhicules pour 77 k€
- L'investissement voirie et rénovation de bâtiments et équipements publics pour 770 k€
- Enfin, la participation de la commune à la SEMA pour la ZAC à hauteur de 310 k€

Dépenses Investissement
en milliers d'euros (K€)



Ce qui donne un budget total investissement aux alentours de 1 650 k€

Les nouveaux taux d'imposition de la commune pour 2017 sont les suivants :

- **4,47%** pour la Taxe d'Habitation au lieu de **10,70%** précédemment
(Taux en baisse qui résulte du transfert de la part de la TH départementale à la Communauté de Communes fusionnée. La perte de TH est compensée par les attributions de compensation de la nouvelle CC.)
- **17,92 %** pour la Taxe sur le Foncier Bâti (identique à 2016)
- **30,97 %** pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti (identique à 2016)

LA VIE DES ÉCOLES



Cantine, activités périscolaires, garderie, aide aux devoirs... À La Clayette, les acteurs de la vie scolaire ne ménagent pas leurs efforts pour offrir aux élèves les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement ! L'occasion de faire le point sur l'organisation en place et de saluer la naissance de deux associations de parents d'élèves.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} septembre 2016, la commune a repris la gestion du restaurant scolaire Lamartine. La réalisation des repas a été confiée à une société de restauration, la SER. Cette société a conservé le personnel de cantine, qui continue de confectionner les repas dans les locaux du restaurant scolaire. Les menus sont élaborés par des professionnels et consultables sur le site www.mairie-laclayette.fr.

La mairie gère la partie administrative : inscription des enfants aux repas et facturation. Elle est l'interlocuteur des familles.

Les inscriptions se font à la semaine ou au mois par le biais d'un planning inséré dans le cahier de liaison des enfants ou à télécharger sur le site www.mairie-laclayette.fr. Une fois complété par la

famille, ce planning est à retourner en mairie au plus tard à la date indiquée sur le document. Il peut être envoyé par mail à mairie.laclayette@wanadoo.fr. En cas d'absence de l'enfant à la cantine, il convient de prévenir la mairie le plus rapidement possible.

Pour cette année scolaire, le prix du repas est fixé à 3,85 € pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire et à 4,85 € pour les adultes. Une facture est adressée aux familles chaque fin de mois. Elle est à régler auprès du Trésor Public de La Clayette.

Le fonctionnement et les tarifs des repas sont reconduits pour l'année scolaire 2017-2018.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Mises en place à la rentrée scolaire 2013, suite à la réforme des rythmes scolaires, ces activités sont gratuites et facultatives. Elles durent une heure et sont programmées les lundis, mardis, jeudis et vendredis après le temps scolaire. Encadrées par le centre de loisirs de Colombier-en-Brionnais, elles sont plébiscitées par les élèves des deux écoles. Qu'elles soient sportives, manuelles ou culturelles, les activités proposées sont variées et adaptées à chaque classe d'âge.

Le fonctionnement et la gratuité de ces activités sont reconduits pour l'année scolaire 2017-2018.

LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET L'AIDE AUX DEVOIRS

Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, la commune a mis en place un système de garderie dans les deux écoles. Des plages sont prévues avant l'entrée en classe le matin, après la fin des cours le matin et après les activités périscolaires. Les plages horaires 7h30 à 8h et 17h30 à 18h15 sont payantes, à raison de 0,50 € chacune par jour et par enfant.

Une plage d'aide aux devoirs

entièrement gratuite est prévue à l'école Lamartine les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Elle s'étend de la fin des activités périscolaires jusqu'à 17h30.

Le fonctionnement et les tarifs sont reconduits pour l'année scolaire 2017-2018.

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2017, deux nouvelles associations ont fait leur apparition dans le paysage associatif clettois :

L'Assolamartine, l'association des parents d'élèves de l'école élémentaire Lamartine (Présidente : Vicky Mc Kay, Trésorière : Marion Perrin, Trésorière-adjointe : Claire Bert, Secrétaire : Laure Joly, Secrétaire-adjointe : Carole d'Elia).

L'AEMVM, l'association des parents d'élèves de l'école maternelle du Vieux Moulin (Présidente : Cindy Joneau, Trésorière : Claire Bert, Secrétaire : Déborah Lorient).

Ces deux associations ont pour objectif de récolter des fonds qui permettront aux enfants des deux écoles de continuer à bénéficier d'activités, de voyages et de sorties pédagogiques de qualité.

Pour cela, elles vous proposeront différentes animations tout au long de l'année.

Merci de leur réserver un bon accueil !

À NOTER DÈS À PRÉSENT :

Un bal des jeunes aura lieu à La Clayette le samedi 18 novembre 2017, au profit de l'AEMVM.

Deux représentations théâtrales par l'Atelier théâtre de la MJC de Charlieu seront données au profit de l'Assolamartine, le samedi 18 novembre en soirée et le dimanche 19 novembre dans l'après-midi.

Valérie Michel

GRAINE D'ÉCRIVAINS À L'ÉCOLE LAMARTINE

Un grand bravo aux élèves du CE2 de Coralie Pillot, qui ont remporté le premier prix du concours « J'aime écrire 2017 », proposé par le magazine J'AIME LIRE !

UN PROJET ENTREPRIS DANS L'ENTHOUSIASME

Depuis plusieurs années déjà, la classe est abonnée au magazine J'AIME LIRE, et goûte chaque mois au plaisir de se plonger dans ses histoires passionnantes. Au début de l'année, un concours a été lancé par le magazine à l'échelle nationale. Il s'agissait d'écrire, en quarante lignes, une suite à l'histoire *Kazué et le Musicien*, de Patricia Berreby, dont le premier chapitre était proposé aux élèves et les entraînait au pays du soleil levant. Enthousiasmée par le projet, la classe a décidé de participer à l'aventure.

DES RECHERCHES SUR LE JAPON ET UNE PLONGÉE DANS L'ÉCRITURE

Des ateliers collectifs d'écriture ont alors eu lieu régulièrement dans la classe, en janvier et février. Les élèves ont étudié le caractère des personnages – Kazué, petite orpheline astucieuse et affamée, et maître Tojiro, musicien bienveillant et talentueux qui l'a recueillie. Ils ont décidé de l'orientation générale à donner à leur quête – se rendre au palais de Tokyo pour que Tojiro soigne, par sa musique, la fille de l'empereur –, déterminé les embûches qui parsèmeraient leur aventure.

Un gros travail a été fait sur le vocabulaire, l'enrichissement des phrases. Des recherches ont été entreprises sur le Japon et ses traditions, sa cuisine, la ville de Tokyo, les samourais. La classe a également mené des travaux en arts visuels : écriture de son prénom en caractères japonais, fleurs de cerisier stylisées en papier, découverte des poupées Kokeshi...

À la veille des vacances de février, le récit est achevé et envoyé à la rédaction du magazine.

UN MERVEILLEUX BUTIN ET DE BELLES PERSPECTIVES

Au début du mois d'avril, l'excellente nouvelle tombait : les CE2 de l'école Lamartine avaient remporté le premier prix, se classant en tête de la centaine de classes participantes !

Les gagnants ont reçu de beaux cadeaux : une caisse de vingt livres de BD, livres de science, documentaires historiques, romans jeunesse, un exemplaire chacun de la véritable histoire de Kazué, ainsi qu'une pochette de stylos fantaisie à l'encre brillante.

Mais l'aventure n'est pas encore terminée ! La classe aura droit à un article dans le numéro de septembre de J'AIME LIRE, voit son texte publié sur le site internet du magazine (<http://urlz.fr/5dYh>) et ... rencontrera d'ici la fin de l'année Patricia Berreby, la vraie maman de Kazué.



Coralie Pillot

CARTES D'IDENTITÉ : ce qui change en 2017

Le plan « nouvelles préfectures » instaure une nouvelle procédure de demande de délivrance ou de renouvellement des cartes d'identité. Cette procédure est entrée en vigueur en mars 2017. Les cartes sont désormais biométriques, plus sécurisées, moins faciles à falsifier, ceci afin de lutter contre l'usurpation d'identité.



LA CARTE BIOMÉTRIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une carte d'identité dont l'établissement s'accompagne d'un relevé d'empreintes digitales, à l'aide d'un boîtier biométrique. Cette prise d'empreintes est obligatoire à partir de douze ans. La nouvelle carte d'identité présente le même aspect que la carte déjà existante ; elle est valable quinze ans pour les personnes majeures, dix ans pour les mineurs. Elle est gratuite, sauf en cas de perte ou de vol. Dans ces derniers cas, le renouvellement coûte vingt-cinq euros.

SUIS-JE OBLIGÉ(E) DE RENOUVELER MA CARTE CETTE ANNÉE ?

Non, les anciennes cartes restent valables jusqu'à la fin de leur période de validité. Les cartes arrivées à échéance depuis le 1^{er} janvier 2014 sont même prolongées de cinq ans, sauf en cas de changement d'état civil de son titulaire ou de son changement d'adresse. Mais le jour où vous devrez renouveler votre carte, vous passerez obligatoirement à la carte biométrique.

QUELLES DÉMARCHES DOIS-JE EFFECTUER POUR UNE DEMANDE DE DÉLIVRANCE OU DE RENOUVELLEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ ?

Vous devez :

1/ Établir votre dossier et réunir les pièces justificatives demandées. Pour établir votre dossier, deux possibilités :

- Faire une pré-demande par Internet, sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>.
- Remplir un imprimé CERFA, à demander à la mairie de votre domicile.

2/ Vous rendre à la mairie – celle de La Clayette est équipée d'une station biométrique – avec votre imprimé CERFA ou le numéro de dossier qui vous a été remis lors de la pré-demande, et vos pièces justificatives. La prise de vos empreintes digitales se fera à la mairie. L'opération dure quinze minutes par personne, environ. La présence de la personne pour qui sera établie la carte est obligatoire, lors du dépôt du dossier.

Attention : il est impératif de prendre rendez-vous pour déposer votre dossier à la mairie de La Clayette (accueil du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h).

3/ Vous serez prévenu(e) par SMS de la mise à disposition de votre carte et vous pourrez la retirer à tout moment, durant les horaires d'ouverture de la mairie.

ÊTRE UNE MAIRIE ÉQUIPÉE : UN «PLUS» PAS TOUJOURS DE TOUT REPOS !

Depuis que La Clayette a été équipée d'une station biométrique, la charge de travail des services concernés connaît une croissance spectaculaire, car sont traitées non seulement les demandes des Clayettoises et des Clayettois, mais également celles des habitants des communes environnantes non équipées, voire les demandes de personnes venant de plus loin encore.

QUELQUES CHIFFRES :

En 2016, 98 traitements de demandes pour des cartes d'identité, et déjà 130 demandes en 2017, entre le 22 mars et le 9 mai !

En 2015, 329 traitements de demandes pour des passeports et 580 en 2016, dont 271 pour des personnes venant d'Auvergne ou de la région Rhône-Alpes.

La compensation financière proposée par l'État – 3550 euros – est insuffisante, en regard de l'augmentation du travail, mais La Clayette se félicite de pouvoir offrir ce service de proximité, l'occasion pour nombre de personnes de découvrir la commune, ses atouts patrimoniaux aussi bien que commerciaux.

Les services de la mairie

OBJECTIF ACCUEIL : la commune crée et rénove !

Cadre enchanteur du château entouré de son lac, commerces dynamiques, artisanat, bons restaurants, circuits de randonnées, pêche, aire de loisirs propice à la flânerie, aire de jeux pour les enfants, parcours de santé pour les sportifs, animations festives tout l'été, balades vertes... La Clayette ne manque pas de ressources pour accueillir dignement ceux qui rêvent de vacances en famille à la campagne !
Et comme la saison touristique va bientôt commencer, la municipalité a souhaité doter la ville de nouveaux atouts.

LE CAMPING DES BRUYÈRES

Le camping, géré par un couple dynamique, propose des emplacements de qualité, dans un cadre calme et agréable.
Un problème, cependant, – et pas le moindre – se posait : la vétusté des HLL, ces petits bungalows sympathiques avec une vue magnifique sur le lac, et pouvant accueillir de 4 à 6 personnes. Rien n'avait été fait depuis bien des années.
Nos services techniques ont alors pris les choses en main. Tout a été rénové du sol au plafond. Le mobilier a été renouvelé, les cuisines refaites.
Nous avons donné ainsi à notre camping la possibilité d'accueillir les touristes dans des bungalows neufs et tendance.
Et pour que ceux-ci aient plus envie encore de rester, nous avons fait installer une antenne permettant de capter la wifi dans tout le camping.

www.campingbruyeres.com/



L'AIRE DE CAMPING-CARS

Phénomène de notre époque, les « globe-caristes » se font de plus en plus nombreux. Parmi eux, certains souhaitent le confort et la convivialité des campings, mais d'autres, amoureux d'aventure et de liberté, ont une nette préférence pour les aires de services. C'est pourquoi nous avons créé une aire de camping-cars, afin de proposer à ces derniers de quoi faire une étape plaisante à La Clayette.
Notre aire, déjà référencée dans de nombreux supports touristiques, fait venir en ville des camping-caristes qui seraient, sinon, passés à côté de notre jolie bourgade.
L'emplacement choisi a pour vocation de favoriser le commerce de notre cœur de ville, auquel nous sommes très attachés. La proximité du château et de l'Office du tourisme est un avantage supplémentaire.



De quoi donner aux touristes qui passent l'envie de séjourner un peu chez nous !
Bon été à toutes et à tous !

Sylvie Delangle

Expositions

Espace SAINTE-AVOYE

Les jours et horaires d'ouverture des expositions sont encore à définir.

Lysiane VASSAN du 16 au 27 juin



Après avoir abordé toutes les techniques classiques, peinture à l'huile, fusain, pastel, Lysiane Vassan fait le choix de l'acrylique, matière moins contraignante à travailler, qui lui permet de s'exprimer avec davantage de liberté.

Sa peinture, d'inspiration abstraite, flirte quelquefois avec le figuratif. Une fois le fond préparé, elle se laisse guider par les couleurs, les épaisseurs. Les couteaux font le reste et laissent sur la toile la trace des harmonies ou des ruptures, selon l'humeur ou les sentiments du moment.

Lysiane Vassan ne cherche surtout pas à restituer sur la toile l'évidente réalité. Elle en suggère une autre, laissant au spectateur la maîtrise de son imagination, la possibilité d'interpréter et, pourquoi pas, de s'approprier ce qu'il découvre.

LES ARTISSEUSES «Entre eau, tissus et couleurs» Du 8 au 23 juillet



Les Artisseuses est un collectif de trois femmes artistes : Isabelle Arnaldi, Patricia De La Gorce et Catheryne Maynard. Leur passion commune est le tissu qu'elles métamorphosent, mettent en valeur dans leurs créations.

Leur exposition *Entre eau, tissus et couleurs* présente la relation étroite entre le fil, l'eau et la couleur. L'eau, essentielle à la vie ; l'eau essentielle à la couleur, aux couleurs des fils, des tissus, à la teinture. Sans eau, nous ne sommes rien. Sans couleur, notre vie serait terne... « À travers nos œuvres collectives et individuelles, nous tissons, selon notre sensibilité et notre imaginaire, ce lien étroit entre tous ces éléments. »

Cette exposition a été conçue pour le bel espace de Sainte-Avoys.

Laurent JOLITON «Derrière le miroir» Du 12 au 20 août



Laurent Joliton aime à interroger les images, glanées sur Internet. Sortis de leur contexte, leurs contenus sont détournés puis réinterprétés, ne laissant apparaître que questionnement.

Certains tableaux peuvent même avoir été inspirés par plusieurs photos. Dans les dernières œuvres de Laurent Joliton, les personnages se tiennent devant nous, le visage souvent caché par une main, un bras, des cheveux, un masque... Le reste du tableau est totalement envahi par un paysage très mouvementé, traité avec une gestualité vigoureuse, que l'on pourrait apparenter à l'expressionnisme abstrait.

Les tableaux de Laurent Joliton semblent refléter une atmosphère de doute, d'où transpirent les préoccupations de l'artiste sur nos rapports à nos vies privées, mais aussi ceux de l'homme à la nature et à son environnement.

Christine et Jean-Philippe FÈVE «Fils et bois» Du 23 août au 3 septembre



Art textile et sculpture sur bois.

Christine est brodeuse. Ses créations textiles en fils de soie et satin sont semi-figuratives, abstraites et empreintes d'un certain symbolisme. Elle s'inspire des graphismes que lui propose la nature, notamment les arbres.

Jean-Philippe est sculpteur sur bois. Pour lui, c'est la nature, le bois tel qu'il est qui guident sa création. Partant de bois présentant un caractère particulier, il s'applique à l'embellir, à lui donner une signification, une forme qui traduisent ce que renferme ce bois.



Florence LE MAUX et Christophe BIDOT «Entre-deux» Du 8 au 17 septembre



Florence Le Maux, artiste-plasticienne, et Christophe Bidot, cinéaste, proposent *Entre-deux*, un parcours plastique et sonore conçu spécifiquement pour la chapelle Sainte-Avoye.

Entre-deux résulte d'une rencontre entre deux univers, deux horizons : l'un, porteur d'une mémoire maritime, traces glanées lors d'une résidence menée sur une île, lieu de vastitude façonné par les éléments, l'autre étant l'espace architectural de la chapelle Sainte-Avoye, écrin gothique au cœur de la Bourgogne verte.

De ces deux territoires marqués par une géographie et une symbolique différentes se tissent des liens, des correspondances surprenantes parfois, puisque sainte Avoye fut également vénérée sur le sol breton.



Concert Espace SAINTE-AVOYE

Nicolas THIRION et Stéphane MULET

Spectacle proposé par Esox Lucius - Samedi 1^{er} juillet, 20h30

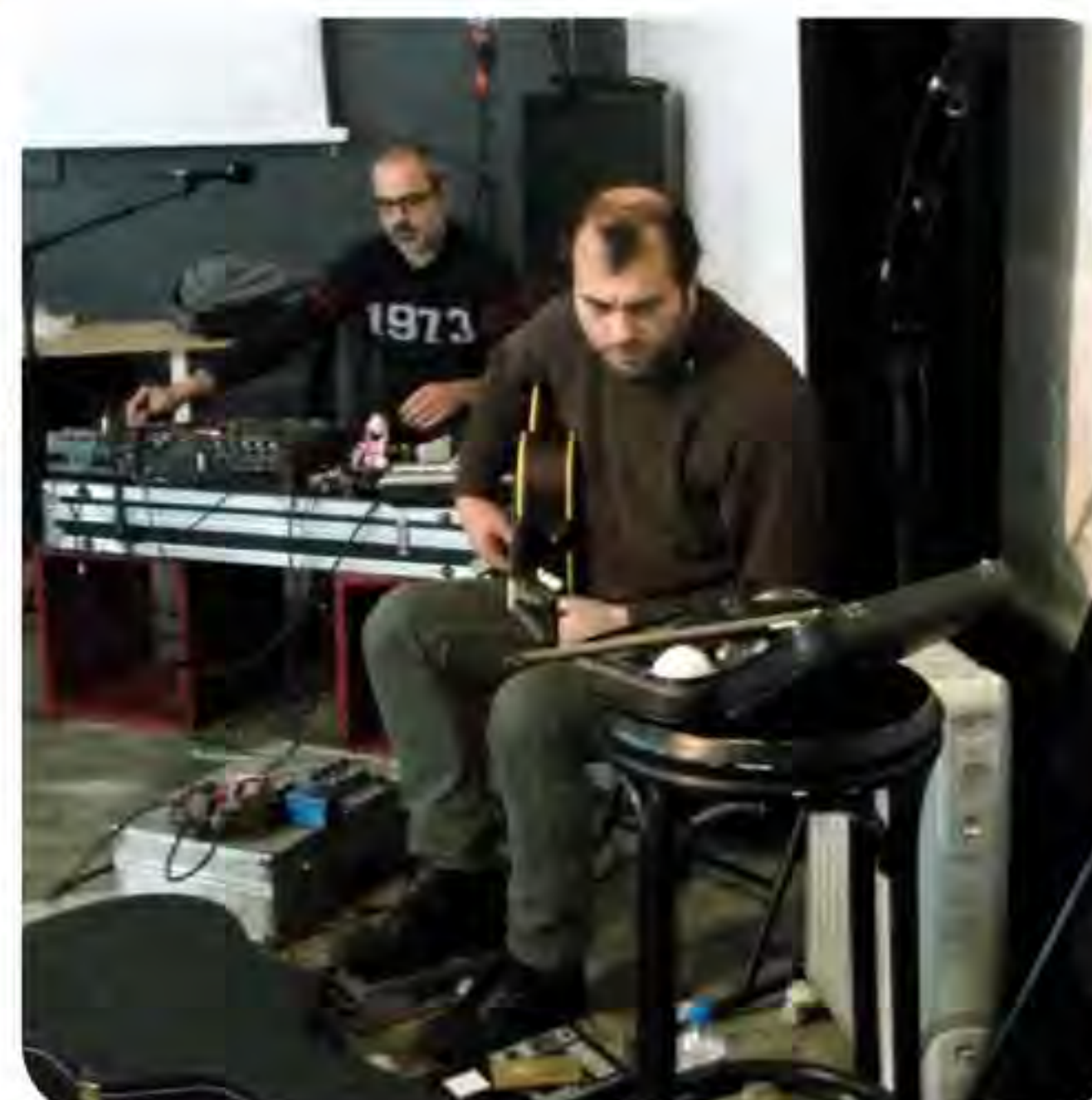


Nicolas Thirion et Stéphane Mulet jouent ensemble depuis plusieurs années. Leur collaboration a commencé avec Toro Piscine. Au départ, ce fut un disque des chansons un peu bizarres de Stéphane, puis des versions scéniques de ces morceaux, de plus en plus étirées, laissant une large part à l'improvisation.

Ensuite, ce fut au sein du collectif La Générale d'Expérimentation et du projet MicroMacroMashup, un quatuor de musique « contemporaine » dédié aux partitions graphiques et texte.

Dans ce contexte, ils explorent différents dispositifs sonores : consoles en feedback, micros contact et électromagnétiques, mini-synthés analogiques, vielle à roue électrique, magnétophones à cassettes pour Nicolas Thirion, guitare préparée et une multitude de petits objets sonores pour Stéphane Mulet.

Dans le duo qui les réunit aujourd'hui, ils construisent devant nos yeux et nos oreilles un « petit théâtre des sons », et jouent à faire de grands écarts entre acoustique et électronique, entre microscopie musicale et déferlement sonore.



Nicolas Thirion

- Dispositifs électroniques

Stéphane Mulet

- Objets sonores et guitare préparée

LES BRÈVES DE LA CLAYETTE

3^{ème} Festival de Théâtre d'Histoires Courtes

SAM DIM : A O Û T
05 06 : 2017

- Samedi et dimanche 15 h (place Rambuteau)
Entrée libre – Accueil public à partir de 14 h
- Soirée samedi à partir de 19h30
(possibilité de repas)



www.festivaldhistoirescourtes.com
www.mairie-laclayette.fr / 03 85 28 02 98



conception : avant lundi - 06 68 35 85 07

La Commune de La Clayette, La Cohorte, Quartier Livres Bibliothèque
l'association T comme Théâtre, le restaurant La Belle Époque et le centre de loisirs de Colombier-en-Brionnais



COLLECTIF
LA COHORTE



SPEDIDAM

Avant lundi.
WEB PRINT PHOTO VIDEO

Cinéma L'ODYSSÉE

EFFERVESCENCE : Festival de cinéma MÂCON

Effervescence est une allégorie dans laquelle s'inscrivent pleinement les spécificités de notre territoire, région d'eau, de vin, de bonne chère, de couleurs et de culture... qui constituera également l'axe central du festival : la qualité de la vie perceptible à travers nos cinq sens.

La 2^e édition du festival mâconnais se délocalise à La Clayette

Le vendredi 6 octobre 2017 au cinéma l'Odyssée.



3^e biennale du Charolais-Brionnais «Du FANTASTIQUE au MERVEILLEUX»

- *L'Indicible*

- *Le Livre des merveilles*

Deux films de Martine CHIFFLOT-COMAZZI

Musique : Béatrice Berne

Acteurs : Pierre DESBOT, Evelyne DANTES, Maxime MAY, Martine CHIFFLOT...

Jeudi 17 août à La Clayette.

PRÉSENTATION SAISON CULTURELLE

Hiver 2017/2018

BRASS BAND SUD BOURGOGNE

- Samedi 30 septembre 2017
- 20h30 Salle des fêtes
- Entrée libre



Né il y a environ deux ans sous l'impulsion de plusieurs enseignants d'instruments de la section cuivre des écoles de musique du Charolais-Brionnais, le Brass Band Sud Bourgogne s'est formé sur le modèle du brass band britannique, popularisé par le film *Les Virtuoses*. Grâce à son énergie communicative, cet ensemble de 30 musiciens vous entraînera dans son sillage à la découverte d'univers musicaux très variés. La diversité des cuivres, soutenus par la présence de quelques percussions, leur permet d'interpréter des œuvres allant du répertoire de la fanfare classique à celui des musiques de film en passant par la variété et le registre symphonique.

Après une soirée passée en compagnie du Brass Band, il y a fort à parier que, pendant quelques jours : « une petite musique ne vous quitte pas d'un pas avec ses notes magiques... »

Festival # 8 SAINT ROCK

14 et 15 juillet 2017

Vendredi 14 et Samedi 15 juillet aura lieu la 8^e édition du Festival Saint Rock, au Pré de la Piste à La Clayette.

Vendredi soir, la scène Nouveaux Talents ouvrira les festivités avec artistes pop et électro. Le public élira au cours de ce tremplin son groupe favori. Suivront des artistes de la scène électro française reconnus, avec French 79, Les Gordon et Walk About System.

Samedi soir, des groupes pop, rock et électro se produiront, avec notamment Talisco qui passera à La Clayette entre les Vieilles Charrues et Musilac, Peter Peter qui nous vient du Québec, Part Time Friends, Bel Plaine, Nazca et Yeast.

Un camping gratuit sera ouvert au Pré de la Piste, avec un petit déjeuner offert samedi matin. Samedi après-midi, les festivaliers et les visiteurs pourront profiter d'un après-midi farniente, avec des jeux extérieurs et un apéro



Vendredi 14/07/2017 à partir de 19h
Samedi 15/07/2017 à partir de 18h

Tarifs en pré-ventes :

Pass 1 jour (vendredi soir) : 12 €

Pass 1 jour (samedi soir) : 18 €

Pass 2 jours : 23 €

Entrée gratuite pour les - de 6 ans

Prix sur place : prévente + 4€

Buvette et restauration snacking dans l'enceinte du festival

Billets en vente :

l'Office de Tourisme (La Clayette)

Intermarché (Varennes-sous-Dun) et sur www.saintrock.eu

JEUDI
20
JUIL.

Place Rambuteau – 21h
Repli à la salle des fêtes en cas de pluie
Spectacles gratuits – Tout public

LES JEUDIS EN FÊTE

Jean STALTER- Urban Jazz Tribune CONCERT (1^{ère} Partie)



L'avion se pose : vous êtes à New York ! L'occasion est belle : passer votre première soirée dans un club de jazz ! Quatre musiciens vous y attendent. Ils vous réservent quelques surprises et tout leur talent.

Vous vous asseyez confortablement, vous y êtes, et vous voilà captifs !

Les premiers accents du saxophone complètent l'illusion. Nous sommes à Broadway...

Unité de ton, de rythme, ensemble cohérent et chacun s'exprime pleinement.

Un set de 50 minutes pour dire l'essentiel de cette musique extraordinaire qu'est le jazz et l'influence déterminante qu'elle a encore sur le monde du spectacle !



King Size Cie - «Du muscle et de la sueur» SPECTACLE (2^{ème} Partie)



Gaston et Lulu viennent présenter leur numéro de portés acrobatiques dans la plus pure tradition du cirque, enfin presque...

Gaston, voltigeur tyrannique, nerveux et gringalet, dirige Lulu d'une main ferme et moite pour la bonne marche du spectacle.

Lulu, danseur frustré, porteur docile et affamé, suit scrupuleusement les directives et contente son estomac dès que l'autre a le dos tourné.

Pourtant, rien ne marche comme d'habitude, c'est le chaos ! Le chapiteau pourrait bien s'écrouler, ils finiront leur numéro. Rien n'est à craindre. Même leurs maladresses ne pourront empêcher ces deux artistes d'atteindre leur but : faire rêver le public et récolter la gloire !

JEUDI
27
JUIL.

Fanfare La F.R.I.T.E - «Ça baigne dans l'huile» CONCERT



La F.R.I.T.E : sept musiciens roannais, stéphanois et clunisois qui ont une solide expérience de la rue et qui vous réjouiront grâce à l'énergie de la musique des Balkans, du funk, du jazz de la Nouvelle-Orléans, du charme des mélodies de Nino Rota et des saveurs des musiques africaines...



Fred TEPPE - «Tuiles» JONGLAGE (1^{ère} Partie)



olo de jonglerie burlesque dans l'esprit d'un Jacques Tati. L'artiste crée un univers décalé et poétique dans lequel il manipule des objets du quotidien détournés de leurs fonctions.

JEUDI
10
AOÛT

¡ Cuba Libre ! ANIMATION MUSICALE (2^{ème} Partie)



Quatre musiciens professionnels au service des musiques cubaines de l'époque du Buena Vista Social Club. Entre airs devenus célèbres dans le monde entier et découvertes musicales, ¡ Cuba Libre ! vous promet un voyage coloré, énergisant et suave.



FEST'Y PARC

AIRE DE LOISIRS LA CLAYETTE - DU 8 JUILLET AU 27 AOÛT

UN ÉTÉ ANIMÉ À L'AIRE DE LOISIRS!!!



Un prestataire loisirs a été retenu par la municipalité pour proposer des animations au jeune public, sur la période estivale, à l'aire de loisirs de La Clayette.



Le succès du 1er Festi'loisirs, organisé par l'Office de tourisme à l'aire de loisirs de La Clayette en 2016, a fait forte impression. Si bien que le conseil municipal a lancé un appel à candidature pour qu'un prestataire loisirs propose des activités pour enfants sur le site, en juillet et août.



Nous sommes très heureux d'annoncer l'ouverture de Fest'y Parc à La Clayette du samedi 8 juillet au 27 août prochain.



Au programme sur place, mini golf avec possibilité de louer les clubs directement sur place, mini parcours accrobranche de 12 ateliers avec sa tyrolienne pour les enfants à partir de 1m10 jusqu'à 13 ans, un parc de jeux gonflables, un circuit de mini-karts à pédales, trampoline et d'autres animations à découvrir sur place, ouvert tous les jours sauf en cas de mauvais temps.



Vous serez accueillis le matin sur réservation et de 13h00 à 18h00 non stop pour l'après-midi. Un coin pause goûter et boissons fraîches sera au rendez-vous. Les tarifs sont en accès illimités pour la plupart des animations proposées et sont étudiés pour que les enfants puissent profiter au maximum des animations.



Tarifs de 5 euros à 10 euros suivant les formules choisies avec 1 pack spécial comprenant 1 accès au Fest'y Parc en accès illimité + 1 partie de mini-golf.

N'oubliez pas de prendre les informations directement par téléphone au 06 17 95 11 28 et pourquoi pas profitez pour réserver si vous êtes un groupe déjà constitué !

Renseignements, Réservations et Tarifs au 06 17 95 11 28

WWW.AIR.ACRO.LOISIRS.FR



O.P.A.H. AMELIOREZ VOTRE LOGEMENT



Après une seconde année très positive, l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat prendra fin dans quelques mois. Les administrés du canton de La Clayette ont donc jusqu'au 30 novembre 2017 pour bénéficier des aides financières de ce dispositif.

URBANIS
Agir pour un habitat digne et durable

OPAH :

Derniers mois pour présenter votre dossier !

RAPPEL DU DISPOSITIF

Les propriétaires occupants modestes et les propriétaires bailleurs peuvent se voir allouer des subventions en cas de travaux de rénovation thermique, de travaux permettant d'adapter le logement au handicap ou au maintien à domicile des personnes âgées, de travaux de lutte contre l'habitat dégradé, etc.

Chaque demande bénéficie d'un accompagnement gratuit d'Urbanis, l'opérateur en charge de l'Opah. L'équipe Urbanis reçoit les propriétaires lors de permanences deux fois par mois, élabore avec les propriétaires un projet de travaux, suite à la visite du technicien, et rédige un diagnostic et une évaluation thermique du logement. Elle instruit également le dossier dans sa totalité, recherche les financements possibles.

Le programme « Habiter Mieux », créé par l'État, permet aussi aux propriétaires aux ressources modestes qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation thermique, de bénéficier de subventions conséquentes : certains ménages ont pu financer à 60% - voire plus - leurs travaux.

QUELQUES CHIFFRES

Depuis le début de l'Opah, en décembre 2014, près de 773 000 € de subventions pour la rénovation des logements ont été réservés, pour 97 dossiers déposés. Les aides proviennent de l'Anah (l'Agence Nationale de l'Habitat), la Communauté de Communes du Pays Clayettois, le Conseil départemental, le Sydesl et les Caisses de retraites.

DES AIDES RESTENT POSSIBLES APRÈS LE 30 NOVEMBRE 2017

Les propriétaires pourront bénéficier des subventions de droit commun, mais l'accompagnement sera payant et les montants moins importants.

VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER UN DOSSIER ?

Contactez Urbanis au plus vite, afin que votre projet bénéficie des meilleurs financements. Profitez des aides maximales jusqu'en novembre 2017. Urbanis vous conseillera gratuitement au 03 85 93 27 29 ou en permanence, tous les 1^{er} et 3^e mardis du mois, de 10h00 à 12h30, à la Communauté de Communes, 3 route de Charolles à La Clayette.

Attention ! Les permanences seront suspendues en août, en raison des congés estivaux.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
Pays Clayettois - 2014/2017

BESOIN D'AIDES POUR RÉNOVER ?

Conseils gratuits & financements

- + D'AUTONOMIE
- + D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
- + DE VALEUR

Communauté de Communes du Pays Clayettois
3 route de Charolles - La Clayette

Trois ans !

Et pas encore toutes ses dents...

C'est l'histoire d'une petite bête qui monte... qui monte... Ou plutôt celle d'une bibliothèque toute de vitres et de couleurs qui rassemble, qui rassemble... Des livres, des BD, des revues, mais aussi des gens – surtout des gens – petits et grands, autour de la lecture, mais pas seulement !

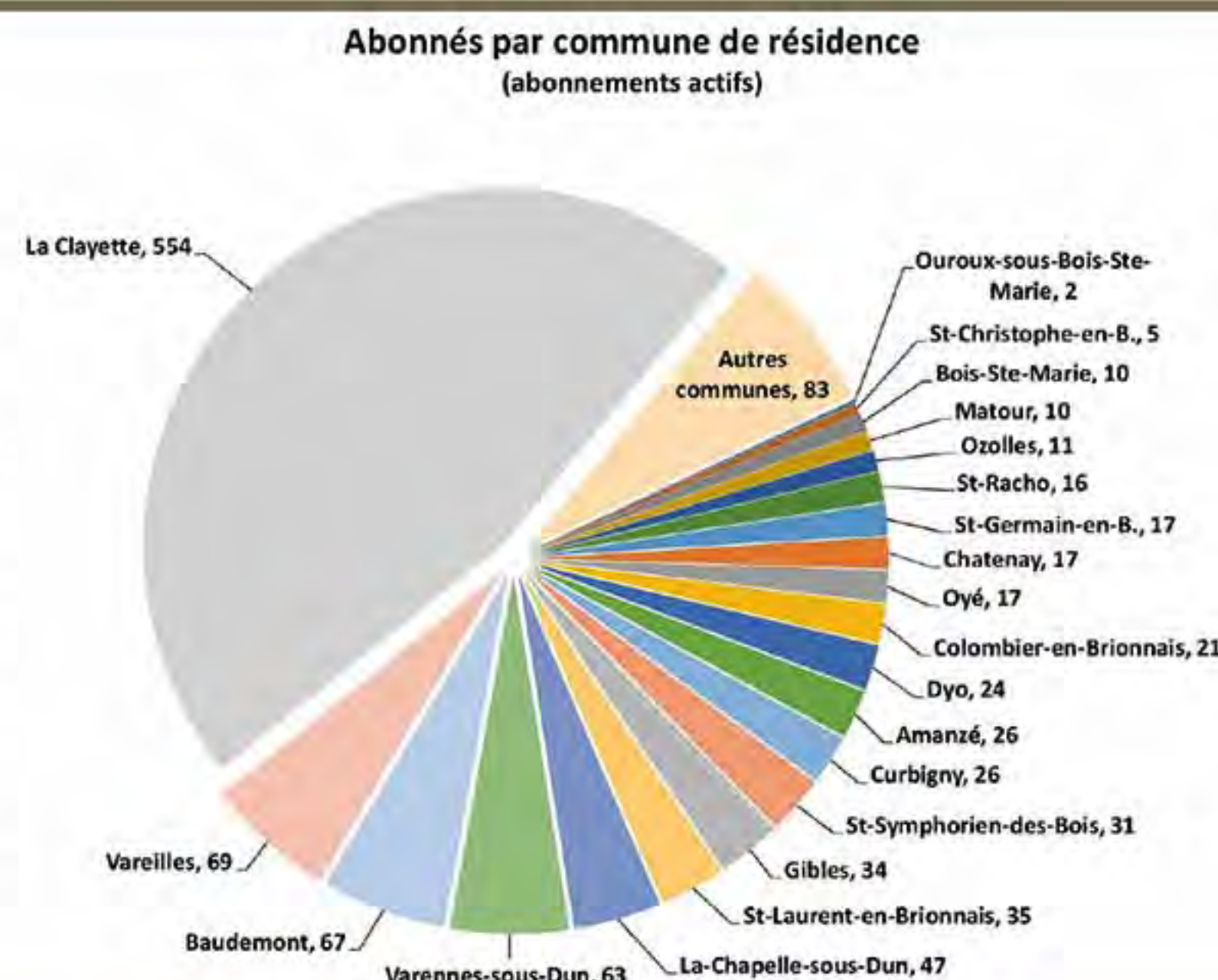


Expo/spectacles Millefeuilles Cie Areski (déc.2016)

Quartier Livres a fêté ses **3 ans** le 6 mai dernier, trois années d'initiatives, trois années qui ont d'ores et déjà fait de la bibliothèque un lieu qui compte à La Clayette et alentour.

UN RAYONNEMENT QUI VA AU-DELÀ DE LA COMMUNE ET LA VALORISE

Quartier Livres comptait, fin 2016, **1008** abonnés issus de **42** communes différentes. Si les abonnés clayettois constituent le socle des lecteurs, le nombre croissant d'abonnés des communes voisines témoigne du lieu incontournable qu'est devenue la bibliothèque. Son rayonnement s'étend bien-au-delà de La Clayette et fait par conséquent, de la ville un pôle important du territoire.



Manu Dibango, par le sculpteur Abou Bangoura, EXPO « la 2^{ème} vie des objets », en partenariat avec la CC du Pays Clayettois (nov. 2016)

On le sait, les zones rurales sont moins pourvues en offres et structures culturelles que les zones urbaines. Il revient alors souvent aux bibliothèques d'assurer le rôle « d'aimant » culturel et de rassembler les populations autour de projets fédérateurs.

Ainsi, on peut, certes, emprunter des livres à la bibliothèque de La Clayette, mais également visiter des expositions, assister à des spectacles, rencontrer des auteurs, boire un café, partager nos enthousiasmes de lecture au sein du club de lecture Quartier des Lecteurs. Nombre de groupes (scolaires et bébés) y sont accueillis, des ateliers et rencontres artistiques en lien avec les expositions et les spectacles étant proposés aux élèves des différentes écoles...

Si on ajoute le fait que c'est également un lieu où se pratiquent la recherche d'emploi, la rédaction de CV, la navigation Internet et ... la petite « bavette », on comprend que la bibliothèque de La Clayette représente bien ce 3^e lieu (après le lieu d'habitation et le lieu de travail) qui permet de tisser le lien social, de rassembler, ce 3^e lieu de convivialité. Le livre d'or de Quartier Livres en témoigne, si l'on en croit les petits mots qui soulignent – outre la beauté du lieu et du cadre – la « *richesse du service, sur un aussi petit territoire* ».



Atelier Millefeuilles Cie Areski (déc.2016)

UN NOMBRE D'ABONNÉS ET DE PRÊTS CROISSANT

Depuis son ouverture, la bibliothèque enregistre un accroissement constant d'abonnés et de prêts. On comptait 1008 abonnés fin décembre 2016 ; ils sont déjà 1185 en avril 2017, ce qui représente une augmentation de 15% environ, en quatre mois seulement. De même pour les prêts. Ils ont triplé en un an, passant de 6 689 en 2015, à **18 335** en 2016, signe que les lecteurs trouvent chaussure à leur pied, si l'on ose dire, sur les rayonnages, qu'ils trouvent également un accueil et des conseils à la mesure de leurs attentes, puisqu'ils reviennent ... et toujours plus nombreux !

UN LARGE SPECTRE D'USAGERS, QUI DONNE TOUT SON SENS À LA NOTION DE SERVICE PUBLIC

L'équipe de la bibliothèque a à cœur de s'adresser au public le plus large possible. Les statistiques relatives aux tranches d'âge en témoignent.

Pour l'année 2016 :

- 430 lecteurs/trices de moins de 18 ans,
- 401 lecteurs/trices de 18 à 65 ans

Ajoutons à ces chiffres les **19** abonnements de groupes, qui déplacent 200 élèves des écoles primaires et maternelles, 200 collégiens, 20 élèves de la Maison familiale et rurale, 25 enfants du centre de loisirs, 100 bébés et 50 accompagnatrices des structures Toute-Petite-Enfance, ainsi que 7 autres personnes.

Soit un total de 650 personnes en plus sous abonnement Collectivité.

C'est donc bien un service varié, adapté, personnalisé, qui est proposé à Quartier Livres, un service propre à toucher **une population diverse dans ses désirs et ses besoins.**



Millefeuille Cie Areski (déc.2016)



Millefeuille Cie Areski (déc.2016)

ET SUR LE PODIUM ?



Côté littérature adulte, le roman le plus emprunté en 2016 : *Trois jours, une nuit*, un roman policier de Pierre Lemaître.

Côté BD ado-adultes, c'est *Facteur pour femmes*, de Didier Quella-Guyot.

Côté littérature jeunesse, les indémodables aventures de *Max et Lili*, de Dominique de Saint-Mars.

Personnages de BD Jeunesse les plus « dévorés » ? Eux aussi des classiques : *Titeuf*, *Astérix* ou *Les Sisters*.

Si la bibliothèque a une action prescriptive, si elle conseille, oriente vers de nouveaux genres, de nouveaux types de romans en élargissant la proposition par une riche politique d'achat, les lecteurs et lectrices sont également acteurs, en demandant plus d'ouvrages de tel ou telle auteur(e), en souhaitant découvrir des auteurs ou des livres de la même veine ou présentant le même genre d'intrigue qu'un ouvrage qu'ils ont lu et apprécié.

« Quand je pense à tous les livres qu'il me reste encore à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux », a écrit Jules Renard. Qu'on se rassure alors ! Quartier Livres nous réserve de nombreuses et belles heures de bonheur !

Véronique ZURANO et Corine POURTAU



OFFICE DE TOURISME

3, route de Charolles,
71800 LA CLAYETTE
03 85 28 16 35
tourisme@pays-clayettois.fr
www.pays-clayettois.fr

Horaires d'été

juillet et août
du lundi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

Ouvert les dimanches

en juillet et août
de 14h30 à 17h30
en juin et septembre
de 9h à 12h et de 14h à 17h15

Directeur de publication :

Daniel Laroche

Rédacteur en chef :

Pierre Desbot-Bodet

Maquette et mise en pages :

Benoît Perrin - Studio Marion Godard

Impression : Imprimerie Clayettoise

Ont également participé à ce numéro :

Jean-Louis Bailly, Sylvie Delangle,
Valérie Michel, Coralie Pillot,
Corine Pourtau, Grégory Vaizand,
Véronique Zurano.

Crédit Photo :

Esox Lucius (couverture)
Madeleine Jambon le JSL (travaux)

Au programme de cet été ...

TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

Sorties botaniques

Repérer et connaître les plantes
comestibles, médicinales et toxiques de
nos rues.

Tous les mercredis à 9h et samedis à 17h
des mois de juin, juillet, août
et septembre.

Inscriptions au 06.80.25.51.79.

Produits du terroir et artisanat d'art

Exposition-vente

du 25 juin au 17 septembre,
au Centre du Goût. Entrée libre.

Balades accompagnées d'un âne

Visite originale

Tous les mardis des mois de juillet et août.
Durée : 2 heures.

Rendez-vous à 14h30 à l'Office du
tourisme. Sur réservation, avant le lundi
14h, au 03.85.28.16.35.

Balades en attelage et château de Drée

Visite & découverte

Tous les jeudis des mois de juillet et août.
Départ à 10h vers les anciens haras,
arrivée au château de Drée
et pique-nique dans le parc.

Sorties organisées par le Centre équestre
de Saint-Laurent-en-Brionnais.

Renseignements et réservations au
06.83.45.44.10.

La Clayette au temps des ducs de Bourgogne

Visite guidée de la ville par une guide-
conférencière, suivie d'une dégustation
de produits locaux au Centre du Goût.

Tous les mardis des mois de juillet et août.
Départ à l'Office du tourisme
à 10h30, durée 1 heure, 4 euros.

Fest'y Loisirs

Animations jeunesse

Du 8 juillet au 27 août.

Aire de Loisirs de La Clayette.

Renseignements, réservations et tarifs
au 06.17.95.11.28.

JUILLET

1 Concert Live electronics et guitare
Sainte-Avoye – 20h30.

2 Randonnée pédestre

« Autour des Châteaux ».

Renseignements à l'Office du tourisme.

13 Feu d'artifice et bal populaire des
sapeurs-pompiers.

14 Braderie géante, marché artisanal,
marché bio.

14 et 15 Festival Saint Rock.

30 Courses hippiques, hippodrome de
Montgelly, de 14h à 18h30.

AOÛT

5 et 6 Brèves de La Clayette.

Du 12 au 16 Fête foraine de la St Roch.

14 Feu d'artifice.

15 Courses hippiques, hippodrome de
Montgelly, de 14h à 18h30.

19 et 20 Brocante sur le parking de la
salle des fêtes.

19 et 20 Portes ouvertes du club ULM.
Baptêmes et balades.

Du 25 au 27 Courses hippiques dans
le parc du château.

SEPTEMBRE

16 Visites guidées de La Clayette à
l'occasion des Journées du patrimoine,
à 10h et 15h, suivies d'une dégustation
de produits locaux.
Informations à l'Office du tourisme.

OCTOBRE

7 Tournoi de badminton

«Bad pour Elles» (Octobre rose).